



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 14 Juin 2021

POUR NOS SALAIRES... POUR NOS EMPLOIS... POUR NOS DROITS...

LE MARDI 22 JUIN

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉS
CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE À LA POSTE !**

À la suite de la mobilisation du 18 Mai qui a vu des centaines de rassemblements dans tout le pays et des milliers de grévistes à La Poste, la CGT fait le choix de hausser le ton et d'agir par l'action avec les personnels.

Après des mois de mépris et de désorganisation avec pour remerciement une perte importante de pouvoir d'achat (*près de 1000 euros pour l'année*), la CGT fait le constat que cette direction est sourde aux revendications des personnels et est plus attachée à détruire les emplois, les conditions de travail et la vie des postiers que d'améliorer le service public postal.

Plutôt que de s'attacher à écouter les agents, la direction amplifie la précarité en ne recrutant pas en CDI et en recrutant massivement des intérimaires, des CDD, des emplois GEL... preuve qu'il y a du travail et nécessité à embaucher en CDI.

Tous les agents de La Poste sont concernés par le plan de casse de la direction, y compris l'encadrement !

Désorganisation de la production, accès opaque aux parcours professionnels et à la promotion, salaires gelés, destruction des métiers et des services supports, destruction de l'encadrement avec des fonctions tirées vers le bas au niveau de la rémunération, dégradation de l'aménagement du temps de travail (*voir le futur accord BSCC et l'encadré*), etc., disons non ! **Il faut aujourd'hui un véritable Statut Social pour tous les postiers avec des droits et garanties de haut niveau.**

SEULE LA MOBILISATION LES FERA PLIER !!!!

POUR L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES

POUR L'EMPLOI

POUR L'AVENIR DE NOS MÉTIERS

ET L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

**STOP AU
MÉPRIS !!!!**

Le 22 juin à 10 h

**devant le Ministère du Travail
127 rue de Grenelle - Métro Varenne
pour aller en manifestation
devant le Siège de la Banque Postale
Rue de Sèvres**

Puis à 13h

**Nous appelons à rejoindre le
rassemblement des cheminots et des
électriciens en lutte
Place de la République**



Après la réussite du 18 mai, les URIF CGT, FO Com et les syndicats SUD d'IDF appellent à amplifier la lutte le 22 juin prochain.

Le 18 mai dernier, la mobilisation unitaire à La Poste s'est traduite par un rassemblement important devant le siège avant de partir en manifestation.

Les postiers revendiquaient :

Une prime exceptionnelle de 1000€, le 13^{ème} mois, l'arrêt des réorganisations, le recrutement massif en CDI maison mère pour stopper la précarité de l'emploi.

Alors que le retour à un service public de qualité et de proximité a été réaffirmé et que leur nécessité et efficacité lors de la crise sanitaire ont été soulignées, La Poste s'obstine dans son refus de verser une prime exceptionnelle malgré des profits réalisés. Pire, elle a supprimé le versement de la prime d'intéressement et maintenu les critères de présentisme pour le versement des rémunérations aléatoires.

**Les syndicats CGT, FO et SUD d'Ile de France appellent les postiers
à participer massivement à la grève et à la manifestation.**

Mardi 22 juin à 10 h

devant le Ministère du Travail 127 rue de Grenelle - Métro Varenne pour aller en manifestation devant le Siège de la Banque Postale Rue de Sèvres

VOS DROITS : le droit de grève ne peut pas impacter certaines primes comme celle d'équipe (le contrat de travail étant suspendu pendant la grève, on ne peut donc pas être considéré comme absent). Prenez contact avec la CGT et syndiquez-vous pour faire valoir vos droits.

A la Distri, le travail du jour de grève doit être laissé le lendemain, ON N'Y TOUCHE PAS sinon il s'agit de travail dissimulé et La Poste peut être condamnée pour cela.

UN PRÉAVIS A ÉTÉ DÉPOSÉ ET COUVRE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS (FONCTIONNAIRES, CDI, INTÉRIMAIRES, CDD...).

LA CGT REPRESENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DE TOUS LES SALARIÉS QUELS QUE SOIENT LEURS STATUTS. La CGT est porteuse de propositions qui améliorent les conditions de vie au travail et en dehors. Ensemble, organisés, on est plus forts, rejoignez la CGT !!!